



Les familles ont été nombreuses à répondre à l'invitation du Royal 22^e Régiment, qui avait sorti l'artillerie lourde pour sa journée portes ouvertes à la Citadelle de Québec. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Une page d'histoire au Royal 22^e Régiment

Pierre-Olivier Fortin
pofortin@lesoleil.com



Ceux qui rêvaient de tenir une mitrailleuse, d'entrer dans un hélicoptère Griffon ou de jouer aux démineurs en ont eu l'occasion, hier, lors d'une journée portes ouvertes à la Citadelle, où était aussi inaugurée l'exposition temporaire *Lever le voile sur l'Afghanistan*.

Décidément, l'armée a déployé l'artillerie lourde, la vraie, pour rencontrer la population lors de la journée portes ouvertes. Sur le promontoire de la Citadelle, entre le Château Frontenac, la colline parlementaire et le fleuve Saint-Laurent, ce sont bel et bien les blindés et les canons — pas ceux de la Conquête, mais les neufs — qui volaient la vedette. Les enfants se hissaient dans les chars, les ados prenaient des photos d'eux avec le plus gros bazooka qu'ils pouvaient trouver dans leurs bras, les adultes discutait avec les jeunes vétérans.

Le petit Emmanuel Houde, lui, était accompagné de ses grands-parents. «C'est le fun, pis en même temps, j'apprends des choses.» La guerre et l'armée l'impressionnent. «C'est de voir qu'eux, ils vont protéger, aider d'autres pays si y'en ont de besoin. Aussi, ils nous protègent.» De son côté, son grand-papa Gilbert Bouffard était impressionné de voir à quel point les militaires gardent le moral. «C'est sûr qu'il y a des morts, c'est évident, mais on voit que c'est des gens qui ne semblent pas terrassés, mais très épanouis. Ils sont prêts à retourner, ils ont l'air contents de ce qu'ils font là-bas. Y'a beaucoup de don de soi dans ça.»

Devant le poste de commandement où s'alignent les ordinateurs portables qui semblent aussi solides que les chars et les écrans géants, le soldat Dany Gagné accueille les visiteurs, en tenue de combat complète. «On leur explique. Ils ne sont pas né-

connaissent pas vraiment ce qu'on fait, c'est là que ça leur permet de voir l'ampleur» que peut avoir le déploiement.

Le Musée Royal 22^e Régiment inaugurerait par la même occasion l'exposition *Lever le voile sur l'Afghanistan*, un lancement qui coïncide avec le début du retrait des troupes en mission de combat autour de Kandahar (voir l'encadré). «Le lien avec la fin de la mission de combat est assez clair. Ça tourne une page de l'histoire régimentaire», souligne le lieutenant-colonel Simon Bernard, commandant du 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment.

«On n'a pas de recul historique face à ces missions, alors ce qu'on présente, c'est plutôt des pièces de voyages. Le 1^{er} Bataillon, le 2^e, le 3^e, ils ont tous rapporté des choses. C'est ce qu'on présente à la population : comment chacune des missions s'est construite et ce qui a marqué ces missions-là», explique la directrice du Musée, Jocelyne Milot.

L'exposition ne porte pas que sur l'aspect militaire. D'autres volets abordent la culture afghane et certains aspects de la vie quotidienne des Pachtounes. On peut par exemple enfilier une burqa.

OBJETS CULTURELS

Des membres du 2^e Bataillon ont même rapporté une moto complète, qu'ils ont dû démonter pour le voyage. Les talibans utilisent beaucoup ce moyen de transport, explique le lieutenant colonel Jocelyn Paul, à l'intérieur du Musée. La moto exposée appartenait à un groupe de rebelles qui terrorisaient un village complet parce que les habitants de ce dernier collaboraient avec les militaires. L'armée a fini par en venir à bout, s'attirant du même coup la reconnaissance du village.

Il a rapporté d'autres objets, comme des foulards qui lui ont été offerts par un chef régional du district de Panjwaii, des objets qui témoignent aussi des relations qu'entretient l'armée avec la population locale. L'exposition est pré-

Le Royal 22^e Régiment a par ailleurs annoncé que le traditionnel Concert sous les étoiles, qui fête son 50^e anniversaire, aura lieu cette année à l'Agora du Vieux-Port. Une soixantaine de musiciens interpréteront entre autres *L'Ouverture 1812* de Tchaïkovsky.

Retour des soldats

La mission de combat de l'armée canadienne en Afghanistan prendra fin officiellement le 1^{er} juillet, mais les premiers militaires du 1^{er} Bataillon du Royal 22^e Régiment, postés au sud du pays, seront de retour dès demain. Environ 1900 soldats de Valcartier font partie de cette toute dernière rotation de la mission depuis l'engagement des troupes canadiennes en 2002.

Les soldats rentreront au bercail en plusieurs vagues réparties sur environ six semaines, explique le lieutenant-colonel Simon Bernard, commandant du 2^e Bataillon.

Mais la participation du Canada ne se termine pas pour autant. La mission de combat se transforme en mission de formation des membres de l'Armée nationale afghane et de la Police nationale afghane. Déjà 417 soldats prennent part à l'opération Attention, et ce nombre ira en augmentant.

«On a encore des militaires qui vont se préparer à partir, qui vont quitter en [novembre] 2012 pour l'Afghanistan», souligne le lieutenant-colonel, qui prévoit qu'environ de 400 à 500 soldats de Valcartier s'envoleront pour Kaboul l'an prochain.

C'est le 3^e Bataillon du Royal 22^e Régiment qui dirigera l'entraînement. Depuis 2002, 156 soldats canadiens ont perdu la vie en Afghanistan. **Pierre-Olivier Fortin**

Embardée

Samuel Auger

sauger@lesoleil.com



Un troisième jeune ne portant pas sa ceinture de sécurité est décédé sur les routes du Québec, dans le second accident mortel à survenir en moins de 24 heures. Un conducteur de 18 ans originaire de Saint-Omer, Keven Brie, a ainsi perdu la vie lors d'une sortie de route à Saint-Pamphile, dans Bellechasse, vers 1h, dans la nuit de vendredi à hier.

Deux passagers se trouvaient à bord du véhicule circulant sur la route 204, près du rang Pelletier à Saint-Pamphile.

Le jeune conducteur, Keven Brie, aurait alors perdu la maîtrise de son véhicule dans un segment plutôt droit de la route. L'automobile se serait retrouvée dans la voie inverse avant de plonger dans le fossé.

Le jeune homme au volant ne portait pas sa ceinture de sécurité et aurait été éjecté du véhicule.

Son passager, qui avait, lui, bouclé sa ceinture de sécurité, est demeuré dans le véhicule au moment de l'impact.

Les deux jeunes hommes ont été conduits dans un centre hospitalier, où le conducteur a succombé à ses blessures. Le passager, un homme de 20 ans originaire de Saint-Damase-de-L'Islet, a subi des blessures graves, mais on ne craint pas pour sa vie.

La Sûreté du Québec (SQ) a envoyé des experts en reconstitution de scène de collision afin de déterminer les causes de l'accident. Selon la SQ, l'hypothèse de la vitesse au volant serait considérée.

Keven Brie avait déjà été impliqué dans un accident plus tôt cette année. Sur son compte personnel Facebook, il avait partagé des photos de sa voiture accidentée en février dernier. Le jeune homme avait également mis en

ligne des photos de ses blessures. Questionné par ses amis de l'état de son véhicule tordu, il avait alors indiqué qu'il s'était adonné à quelque chose s'apparentant à une course.

Il s'agit du second accident mortel à survenir au Québec en moins de 24 heures impliquant des jeunes qui n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité.

Vendredi, une sortie de route mortelle a fait deux victimes Beauce, Nadia Pruneau, 18 ans, et Caroline Fortier, 17 ans.

Les deux adolescentes sont mortes lors d'une sortie de route du conducteur du véhicule Tommy Lacasse, 18 ans. La tesse et l'alcool seraient en cause.

Les jeunes femmes ne portaient pas leur ceinture de sécurité au moment de l'impact et auraient été éjectées du véhicule.

COMPARUTION PROCHAINE

Quant au conducteur, il comparaitra très prochainement au palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce. Tommy Lacasse pourrait alors être accusé de conduite avec les facultés affaiblies causant la mort.

Contrairement à certaines formations publiées vendredi, le conducteur de 18 ans n'a pas comparu hier matin au palais de justice de Québec. La comparution devrait avoir lieu dans prochains jours.

La Couronne a préféré attendre les résultats de l'analyse d'échantillon de sang prélevé à l'hôpital de Saint-Georges afin de déposer tous ses chefs d'accusation. Cette analyse est crucial pour déterminer le taux d'alcoolémie du jeune adulte. Tommy Lacasse et les deux adolescentes décédées revenaient d'une fête vendredi matin lors de l'embardée mortelle.

La SQ soupçonne par ailleurs que le conducteur dépassait la limite de vitesse avant sa sortie de route. Une accusation de conduite dangereuse pourrait donc s'ajouter contre Tommy Lacasse, selon les résultats de l'enquête de la SQ.



Keven Brie, 18 ans, ne portait pas sa ceinture de sécurité lors de l'accident.